

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	49	48

Date de la convocation
8 mars 2021

Numéro de la délibération
21-05

Objet de la Délibération

Approbation du
compte administratif 2020



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 23/03/2021
Et publication ou notification
Le 23/03/2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-et-un, le seize mars à dix-huit heures,
Le Comité Syndical, dûment convoqué le huit mars deux mille vingt-et-un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence via l'application Zoom, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**
Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Elodie BEUCHERIE (Rouvray-Ste-Croix), Miriane BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (RUAN), Aline CHASSINE-TOURNET (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), David JACQUET (Artenay), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Damien MOREAU (Lion-en-Beauce), Mathieu NOËL (Suppléant de Yves PINSARD), Alban PAILLET (Coinces), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes), Sébastien ROJO (Patay), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**
Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Gérard CORGNAC (Cléry-St-André), Jean-Marie CORNIERE (Dry), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Grégory GONET (Messas), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Jacques MESAS (Beaugency), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villormain), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire), Daniel THOUVENIN (Villorceau), Bruno VIVIER (Charsonville), Solange VALLEÉ (Binas), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également :
Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournoisis), Laurent SEGANTI (Trinay).

Les délégués suppléants de la CCTVL : David CAMUS (Coulmiers), Yohan CHESNEAU (Binas), Florence CHEVRIER (Dry), Jean-Yves GUINARD (Meung-sur-Loire), Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Jean-Paul ROUSSARIE (Huisseau-sur-Mauves).

Ainsi que : Jean-Pierre BOTHEREAU (Maire de Huisseau-sur-Mauves), Yves FAUCHEUX (Maire d'Epieds-en-Beauce), Astrid REYT (Conseillère technique régionale).

Vu l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 ;
Vu l'application de cet article, réactivée par le V de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, à compter du 31 octobre 2020 et jusqu'au terme de l'état d'urgence sanitaire (fixé au 1^{er} juin 2021) ;

Vu l'article L.2121-23 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), applicable également aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale par renvoi de l'article L.5211-1 du même code ;

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-23 précité ;

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	49	48

Date de la convocation
8 mars 2021

Numéro de la délibération
21-05

Objet de la Délibération

Approbation du
compte administratif 2020

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 23/03/2021
Et publication ou notification
Le 23/03/2021

Les élus participant à cette réunion en visioconférence ou en audioconférence n'étant pas en mesure d'émarger pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles, les documents budgétaires et listes d'émargement seront signés uniquement par l'exécutif.

Monsieur le Président du PETR s'étant retiré, Madame Solange Vallée, Maire de la commune de Binas et doyenne d'âge des délégués titulaires de l'assemblée, présente et soumet aux Membres le compte administratif 2020 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce.

Compte administratif 2020

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Dépenses	248 217,76 €	66 935,86 €	315 153,62 €
Recettes	327 229,05 €	84 071,80 €	411 300,85 €
Résultat de l'exercice 2020	79 011,29 €	17 135,94 €	96 147,23 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019	58 604,39 €	-40 957,07 €	17 647,32 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	137 615,68 €	-23 821,13 €	113 794,55 €

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'approuver le compte administratif 2020,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce



Frédéric CUILLERIER

